

Un développement remarquable depuis l'adhésion à l'UE

L'innovation en Pologne

Le taux de croissance en 2006 était de 5,8 %

PAR DANIEL PECHON

A l'initiative de l'ambassade de la République de Pologne et en collaboration avec la Chambre de commerce, une conférence était organisée afin de mettre en émergence la recherche et les entreprises innovatrices polonaises.

Après le discours d'accueil du directeur de la Chambre de commerce, M. Pierre Gramagna, et les mots de bienvenue de Mme Barbara Labuda, ambassadeur de la République de Pologne, le professeur Krzysztof Kurzydowski a tenté d'exprimer qu'il existe un besoin d'une collaboration européenne plus étroite dans les sciences, la technologie et la recherche. Cette collaboration doit être impérative et incontournable dans la mondialisation.

Afin de profiter d'une croissance proche de 6 % pour la deuxième année consécutive, les investissements en recherche et développement du gouvernement polonais ont été revus sensiblement à la hausse cette année. Ces investissements ont déjà connu une croissance exceptionnelle pour doubler en euros en six ans.

La production industrielle s'est aussi très sensiblement accélérée atteignant même un niveau de 12,3 % pour la période janvier - septembre 2006. Élément mis en exergue et important, plus de 56 % de la population polonaise a moins de 40 ans. Ce niveau est nettement supérieur à la Tchéquie ou la Hongrie ou même la Slovaquie, pays européens voisins.

Le nombre d'étudiants a logiquement explosé, non seulement



La conférence était animée par le professeur Jerzy Busek, membre du Parlement européen. (PHOTO: A. ANTONY)

grâce à la démographie mais aussi grâce à un accès plus aisé aux études supérieures. Son nombre a tout simplement doublé en huit ans pour avoisiner à ce jour les deux millions. C'est aussi pour fructifier cette nouvelle richesse qu'un fonds structurel 2007 - 2013 a été mis sur pied pour favoriser l'innovation et la recherche mais aussi la convergence, la coopération technologique tout en améliorant la compétitivité et les ressources humaines, être un apport, un support aux petites et moyennes entreprises et au venture capital orienté vers les initiatives technologiques, la recherche etc..

La collaboration entre l'université et les entreprises doit être resserrée et c'est dans cet objectif que 100 millions d'euros seront consacrés à travers 450 projets

rassemblant 30 % de l'industrie. Mais la mobilité entre les jeunes scientifiques doit être également favorisée.

Une présentation d'un panel de «produits» innovateurs a été présenté, tel que «high-frequency coded ultrasound imaging system», «nanocrystalline multilayer coatings for biomedical applications produced using laser technology».

L'environnement n'est pas oublié tel un système qui permet la destruction du gaz fréon très polluant (provenant des réfrigérateurs) à un moindre coût ou encore un système de traitement de l'amiante. Le domaine médical n'est pas oublié.

Un regret émis en fin de conférence par un intervenant dans la salle, c'est l'engagement trop limité du secteur privé dans l'innovation et la recherche en Pologne.

Fort de son potentiel, la Pologne veut s'ouvrir à une plus grande collaboration européenne et veut démontrer, mais aussi partager, une volonté de développer sa recherche et sa nouvelle technologie.

Pour conclure, Mme Ema Hennicot-Schoepges, députée européenne du Luxembourg, déclarait: «It is important to learn of each other.» Mais elle regrettait que le programme Erasme de la Communauté européenne, qui encourage les échanges d'étudiants de la Communauté, restait encore trop limité - seul 3 % des étudiants sont concernés - et que ce projet restait encore trop élitiste à ce jour. Mais l'initiative de la Pologne est louable et doit avoir un écho au Luxembourg, concluait Mme Hennicot-Schoepges.